

39^{èmes}
Sessions
Nationales

Association Française
des infirmiers (ères) de Dialyse,
Transplantation et Néphrologie

ANGERS

Du 17 au 19 mai 2017



Tél. 02 35 59 87 52 - contact@afdtn.com - www.afdtn.com
Lieu des Sessions : Palais des congrès d'Angers

THÈME 2017 : PARCOURS DE SANTÉ

INVITATION



Sur la route des châteaux de la Loire, Angers est une ville de 152 300 habitants. Elle se caractérise par ses douceurs tant gustatives, culinaires que climatiques. Le tout dans un environnement végétal de grande ampleur....

Si Angers se distingue dans le domaine des technologies de communication, vous serez surpris par la richesse de son patrimoine unique et par la qualité de son art de vivre.

C'est avec plaisir que nous vous invitons à partager notre douceur angevine lors des 39^{èmes} Sessions Nationales d'Étude et de Perfectionnement de l'AFIDTN.

Notre ambition est de partager notre intérêt commun et nos expériences portant sur

la prise en charge personnalisée du patient atteint d'une maladie rénale.

S'intéresser au patient atteint de maladie rénale, c'est connaître son « **parcours de soins** ». Cette notion de parcours, comme le définit la Haute Autorité de Santé (Mai 2012- parcours de soins HAS), permet de s'appuyer sur les bonnes pratiques de chaque professionnel, de développer les actions d'anticipation, de coordination et d'échanges d'information entre tous les acteurs impliqués...

Parcours de soins, éthique et déontologie sont des thèmes porteurs, temps forts de ces prochaines Sessions Nationales de l'AFIDTN à Angers que nous souhaitons partager avec vous.

Et puis, rien ne vous empêchera de vous laisser transporter au fil de l'eau, de profiter de paysages exceptionnels et de la richesse des cépages spécifiques au Val de Loire...

Mesdames Martine HERVOIL et Orveline TRESSE, Cadres de Santé en Néphrologie, Dialyse et Transplantation, Responsables du Comité Local d'Organisation, CHU d'Angers



SOMMAIRE

ONT PARTICIPÉ À LA RÉUSSITE DE CES SESSIONS	03
LIEU DES SESSIONS / ACCÈS / TRANSPORTS	04
ESPACES PALAIS DES CONGRÈS	07
INFORMATIONS PRATIQUES	08
PROGRAMME	10
BULLETIN D'INSCRIPTION	21
CONDITIONS DE VENTE/RÈGLEMENT INTÉRIEUR	22
PARTICIPATION ATELIERS / SESSIONS ÉDUCATIVES	23
RÉSERVATION DÉJEUNERS	24
HÉBERGEMENT	25

ONT PARTICIPÉ À LA RÉUSSITE DE CES SESSIONS

- **Les Responsables du Comité Local d'Organisation**,
Mesdames Martine HERVOIL et Orveline TRESSE, Cadres de Santé en Néphrologie,
Dialyse et Transplantation, CHU d'Angers.
- **Le Président d'Honneur des Sessions Nationales**,
Monsieur le Professeur Jean-François SUBRA, Chef du service de Néphrologie,
Dialyse et Transplantation, CHU d'Angers.
- **Le Comité Local d'Organisation**, les équipes soignantes des services de Dialyse,
Transplantation et Néphrologie publics, privés et associatifs d'Angers et Cholet.
- **Le Conseil Scientifique et de Perfectionnement de l'AFIDTN**
- **Les Administrateurs et Chargés de Mission de l'AFIDTN**
- **Les Exposants et Partenaires de l'AFIDTN**



LIEU DES SESSIONS / ACCÈS & TRANSPORTS

Le centre de Congrès d'Angers a une situation privilégiée, en plein cœur de ville, à proximité des sites historiques et à 15 min à pied de la gare SNCF.

Centre des congrès d'Angers - 33 Boulevard Carnot - 49100 ANGERS



AVION

- Angers Loire Aéroport à 15 min du centre-ville,
- Aéroport de Nantes-Atlantique à 45 min d'Angers par l'A11 et à 35 min par TGV,
- Aéroport Paris-Charles de Gaulle à 2h30 par TGV direct.

Réductions

Réserver vos billets d'avion AIR France en bénéficiant du tarif préférentiel en consultant : <http://www.airfranceklm-globalmeetings.com/?eid=29588AF>

Ou en indiquant le code **29588AF** lors de votre réservation



TRAIN

Liaisons quotidiennes SNCF à destination d'Angers

- **1h30** de **Paris** avec 18 TGV/jour, dont liaisons directes pour l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle.
- **3h30** de **Lille** et de **Lyon**
- **4h50** de **Strasbourg**
- **6h00** de **Marseille**

Informations passagers

Tél : **3635**

Informations groupes

Tél : **0 810 879 479**

www.sncf.com

Réductions

Bénéficiez de réductions congrès pour vos titres de transport SNCF (**20%** du tarif normal aller/retour).

Demander le coupon de réduction sur votre bulletin d'inscription



VOITURE

- **A11** (Paris-Angers-Nantes)
Sortie autoroute n°15 «Angers Centre».
- **A85** (Tours-Saumur-Angers) puis A11
sortie autoroute n°15 «Angers centre»
- **A87** (Cholet-Niort) - Entrer dans Les Ponts-de-Cé59, puis prendre à droite N260 Direction «Angers centre».

Coordonnées GPS : Angers - Longitude : 00°32'45" OUEST - Latitude : 47°28'27" NORD

Pensez au covoiturage ! Plus d'infos sur www.blablacar.fr et www.covoiturage49.fr

P PARKINGS & LOCATIONS

→ **PARKINGS**

De nombreux parkings sont situés à proximité du centre de Congrès :
Place Imbach, Parkings Leclers et Mail, Place Mendès, Parking François Mitterand.

→ **LOCATION DE VOITURE :**

Ada : 30 rue Denis Papin – Tél : 02 41 87 48 08

Avis : Gare SNCF – Tél : 0 820 61 16 82

Europcar : Place de la gare – Tél : 02 41 87 87 10

First Location : 11 rue Jacques Bordier - Tél : 02 41 25 04 04

Hertz : Place de la gare – Tél : 02 41 88 15 16

National Citer Gare SNCF : Place de la gare - Tél : 02 41 86 89 89

Rent and Drop : 11 rue Jacques Bordier – Tél : 0 826 966 500



TAXIS

ALLO Angers Taxi

5 rue Saint Martin 49100 ANGERS - **Tél : 02 41 87 65 00** - Fax : 02 41 20 07 00

<http://www.alloangerstaxi.com>



BUS

Lignes n°1, n°2, n°3, n°4 et n°7 - Arrêt Mendès

<http://bustram.irigo.fr>



VÉLO

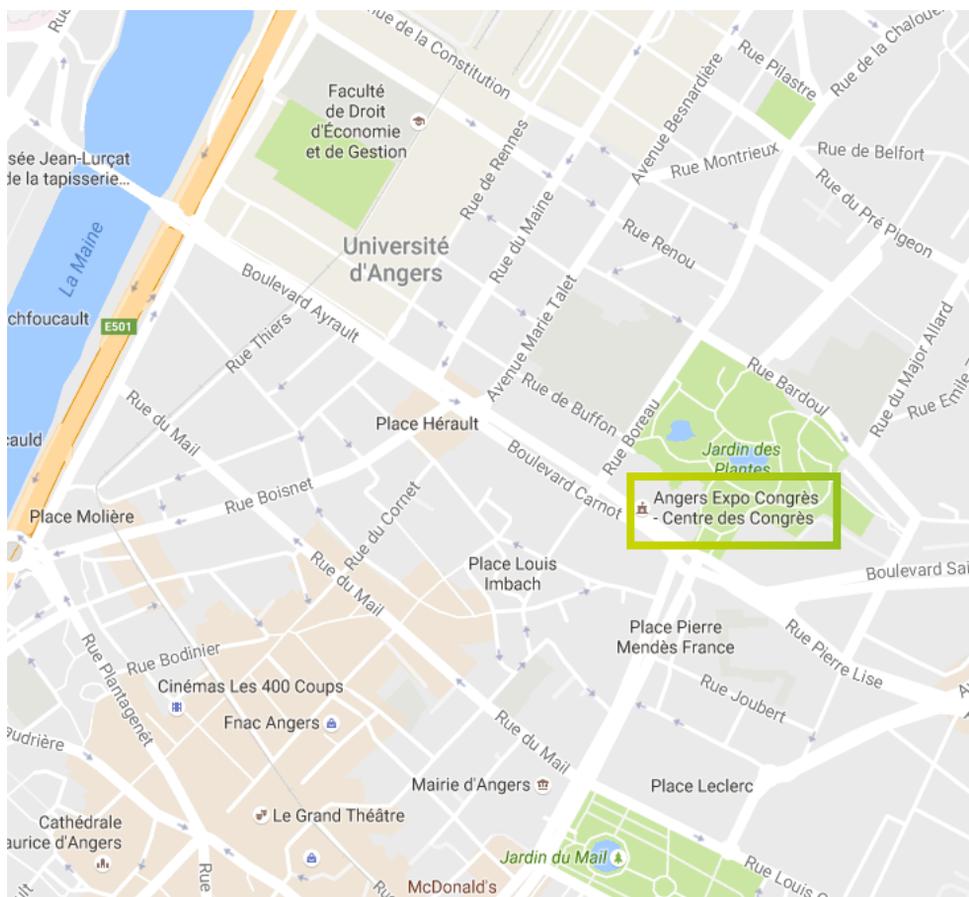
Location de vélos à la Maison du port :

<http://www.angersloiretourisme.com/fr/agenda/angers-loire-tourisme>



PLAN D'ACCÈS

Centre des congrès d'Angers
33 Boulevard Carnot
49100 ANGERS



PLAN CENTRE DES CONGRÈS LOCALISATION DES ESPACES



ENTRÉE PRINCIPALE

L'OVOÏDE

LA QUARTZ

LA GREEN

LA VINTAGE

L'AUDITORIUM

LA SABLE

L'OPEN GARDEN

LA SOFTY

LA COCOON



INFORMATIONS PRATIQUES

COMMENT S'INSCRIRE?

Inscrivez-vous en renvoyant les documents suivants :

- Le bulletin d'inscription **avant le 17 avril** pour bénéficier du tarif préférentiel,
- Le coupon déjeuners accompagné du règlement **avant le 3 mai**,
- Le bulletin de participation aux Ateliers et Sessions Éducatives **avant le 3 mai**.

Par fax au 02 35 59 86 25

Par mail à contact@afidtn.com

Par courrier : AFIDTN – Avenue des Hauts Grigneux - Immeuble Mach 7 - 76420 BIHOREL

Ou inscrivez-vous directement sur internet : www.afidtn.com

Dès réception de votre inscription, vous recevrez, par mail, la convention ou le contrat de formation. Puis, une convocation ainsi qu'un récapitulatif des réservations (déjeuners, ateliers et sessions éducatives), seront envoyés par mail avant les sessions.

IMPORTANT : Dans un souci d'organisation, au cas où vous ne souhaiteriez pas réserver de déjeuner et/ou Ateliers, Session Éducative, nous vous remercions de nous le spécifier en renvoyant les bulletins correspondants.



DÉJEUNERS

Important ! Nous ne pouvons honorer de ventes de déjeuners sur place. Toute réservation devra être faite **avant le 3 mai 2017** accompagnée OBLIGATOIREMENT du règlement.



HÉBERGEMENT

Vous souhaitez trouver un hébergement à proximité du centre de congrès en catégorie 2, 3 ou 4 étoiles, consultez la liste des établissements hôteliers d'Angers (page 25) ou consultez les tarifs et disponibilités auprès de la centrale de réservation d'Angers Loire Tourisme :

<http://www.angersloiretourisme.com/fr/reservation>

Les éléments communiqués ont uniquement un caractère informatif et ne sauraient engager la responsabilité de l'AFIDTN.



ENREGISTREMENT

L'accueil des participants et la distribution des documents se feront à partir du **mardi 16 mai 2017 de 16h30 à 18h30** et le **mercredi 17 mai 2017 à partir de 07h45**, au Centre de Congrès d'Angers – Grand Hall. Nous vous encourageons à retirer vos documents dès le mardi (si votre jour et heure d'arrivée le permettent).



BADGES / SÉCURITÉ

Pour des mesures de sécurité, le port du badge est obligatoire dans l'enceinte du centre des congrès. **Des contrôles visuels des sacs et bagages pourront être pratiqués par les agents de sécurité.** Toute perte de badge devra être signalée immédiatement au commissariat général - Grand Hall. Nous vous rappelons que le badge est strictement personnel et ne pourra être ni prêté, ni donné.

Afin de préserver les intérêts de nos clients, des boîtes de récupération des badges seront à votre disposition près des portes de sortie à la fin des sessions.



ÉMARGEMENT / DPC

La feuille d'émargement devra être signée, par chaque participant, chaque demi-journée (matin / après-midi). Obligation DPC / Formation continue.



ATTESTATION DE FIN DE FORMATION - ÉVALUATION

Une attestation de fin de formation sera remise aux participants à la fin des sessions le vendredi 19 mai 2017. Pour tout départ anticipé, l'heure de départ sera précisée sur l'exemplaire remis aux employeurs et/ou signataires de la convention (selon la législation en vigueur).

Le questionnaire d'évaluation qui se trouvera dans les pochettes, est à remplir et à remettre aux banques d'accueil avant votre départ.



FACTURATION

Tout règlement sur place fera l'objet d'une facture qui sera envoyée au participant à l'issue des Sessions.

PLUS D'INFOS ? CONTACTEZ-NOUS !

L'équipe AFIDTN est à votre écoute et soucieuse de répondre à vos questions :

Anne-Marie CADART

Directrice

Marjorie LEDOUX

Inscriptions

Alexandra FERRAND

Exposition

Nadia MULOT

Programme

Tél : **02 35 59 87 52**
contact@afidtn.com - www.afidtn.com



PROGRAMME

MERCREDI 17 MAI 2017

À partir de 7h45 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

AUDITORIUM



CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DES SESSIONS

08H30

Sous la présidence de :

Monsieur Didier BORNICHE, Président de l'AFIDTN, ROUEN

Monsieur le Professeur Jean-François SUBRA, Néphrologue, Président d'honneur des Sessions Nationales, Chef du Service de Néphrologie, Transplantation et Hémodialyse, CHU d'ANGERS

Monsieur le Docteur Jean Philippe BERTOCCHIO*, Néphrologue, Président du Club des Jeunes Néphrologues, Hôpital Européen Georges Pompidou, PARIS

Monsieur le Professeur Christian COMBE*, Néphrologue, Président de la Société Francophone de Néphrologie, Dialyse et Transplantation, CHU de BORDEAUX

Monsieur Christophe BECHU*, Maire d'ANGERS

Monsieur Yann BUBIEN*, Directeur Général, CHU d'ANGERS

Madame Catherine DELAVEAU*, Coordinatrice des soins, CHU d'ANGERS

Madame Martine HERVOIL Cadre de Santé du Service de Néphrologie et

Madame Orveline TRESSE, Cadre de Santé du Service, d'Hémodialyse, Responsables du Comité Local d'Organisation des Sessions Nationales, CHU d'ANGERS

* en attente de confirmation

.....



REMISE DU PRIX AFIDTN AUX 3 MEILLEURS RÉSUMÉS DE COMMUNICATIONS

09H10

Monsieur Didier BORNICHE, Président de l'AFIDTN



1^{er} prix

Sophie PARAHY, Néphrologue, **Françoise CABRAL FERREIRA**, Cadre de Santé, ECHO Pôle Confluent, REZÉ

Alternative à la prise en charge de patients insuffisants rénaux terminaux : mise en place d'une unité de traitement conservateur - Présentation Jeudi 18 mai 2017 à 15h50

2^{ème} prix

Sophie MOUCHET, **Catherine CONDOMINES**, Aides-Soignantes, Hémodialyse, Polyclinique Bordeaux Nord Aquitaine, BORDEAUX

Présentation du projet d'ateliers de stimulation cognitive du centre d'hémodialyse de la Polyclinique Bordeaux Nord Aquitaine - Présentation Vendredi 19 mai 2017 à 09h15

3^{ème} prix

Delphine SEIGNEUR, Infirmière Responsable Qualité, **Nathalie SAINTE BEUVE**, Infirmière responsable du personnel, UDM AIRBP, MORANCEZ

Protocole de coopération en hémodialyse - Présentation Mercredi 17 mai 2017 à 17h00



LE PARCOURS SANTÉ

09H20
10H50

Modérateurs :

Martine HERVOIL, Angers, Dominique SCHMITT, Strasbourg

09h20 : Expérimentation du parcours de soins des personnes insuffisantes rénales chroniques sur les pays de Loire

François GRIMONPREZ, Directeur de l'efficiency de l'offre ARS des Pays de la Loire, ANGERS

09h40 : Inscription et suivi des patients des centres périphériques sur les listes prégreffe

Catherine RAUD, Cadre de Santé, Dialyse, Centre Hospitalier, CHOLET

10h00 : La sclérose tubéreuse de Bourneville, parcours de soins à Anger

Professeur Jean-François SUBRA, Chef du Service de Néphrologie, Transplantation et Hémodialyse, CHU, ANGERS

Denis FARGE, Médecin Généraliste, ANGERS

10H20 - 10H50 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES



10h50 - 11h20 : INAUGURATION DE L'ESPACE EXPOSITION

Pause et Visite de l'Exposition



APPROCHE ÉTHIQUE DE LA MALADIE CHRONIQUE

11H20
12H50

Modérateurs :

Didier BORNICHE, Anne-Marie CADART, Rouen

11h20 : Nouveaux enjeux éthiques autour de la dialyse ...

Isabelle TOSTIVINT, Néphrologue, Service du Pr Deray, Hôpital Pitié-Salpêtrière, PARIS

11h50 : Philosophie et éthique de la maladie chronique

Yannis CONSTANTINIDÈS, Philosophe, ancien élève de l'École Normale Supérieure, agrégé et docteur en philosophie, Formateur en éthique médicale, PARIS

12H20 - 12H50 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES



12h50 - 14h15 Déjeuner - Salon de réception - Niveau 0



MERCREDI
17 MAI 2017

AUDITORIUM



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

14H15
15H45

Modérateurs :

Géraldine BIGOT, Saint Malo, **Dominique SCHMITT**, Strasbourg

14h15 : Encadrement des étudiants en service de dialyse en 12h à Libourne

Lydwine ALEM, **Sylvie LAGARDE**, Infirmières, Hémodialyse, Hôpital Robert Boulin, LIBOURNE

14h35 : Une approche pédagogique efficace et adaptée afin de mieux transmettre

Maité REINBOLD, Infirmière, **Christelle FONTAINE**, Aide-Soignante, Service de Néphrologie, Hôpital Civil, STRASBOURG

14h55 : Bien-être au travail, utopie ou réalité en hémodialyse ?

Elisabeth ERDOCIAN, Cadre de Santé, Hémodialyse, Centre Hospitalier du Val d'Ariège, FOIX

15H15 – 15H45 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES



15h45 - 16h15 Pause - Visite de l'Exposition



UN ACTEUR, UN RÔLE, AU SERVICE DU PATIENT

16H15
17H45

Modérateurs :

Béatrice BAGHDASSARIAN, Lyon, **Isabelle RECHATIN**, Grenoble

16h15 : Les Agents de Service Hospitalier ou l'assurance d'un sourire et beaucoup d'humour

Clotilde GUCCIONE, Cadre de Santé, **Nathalie HENRY**, **Betty NOEL**, Agents de Service Hospitalier, Service de Néphrologie, Hôpital Maison Blanche, CHU, REIMS

16h30 : L'hémodialyse quotidienne à domicile : adaptation des soignants au bénéfice du patient

Nicolas POIREAUD, Infirmier, Dialyse, CH, CHOLET

16h45 : Hémodialyse quotidienne à domicile : comment accompagner les patients et les aidants intéressés par cette méthode

Elsa DALLA VALLE, **Amandine SAUDIN**, Infirmières, AURAL, LYON

17h00 : Protocole de coopération en hémodialyse

Delphine SEIGNEUR, Infirmière, Responsable Qualité, **Nathalie SAINTE BEUVE**,
Infirmière Responsable du Personnel, UDM AIRBP, MORANCEZ

3^{ème} prix des meilleurs résumés de communications

17H15 - 17H45 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES



SESSIONS ÉDUCATIVES

**17H45
19H00**



agence de la
biomédecine

**Point sur les nouvelles dispositions législatives du don
d'organes et de tissus post-mortem**

Pr Olivier BASTIEN, Directeur Prélèvement Greffe organes-
tissus, Agence de la Biomédecine

**Place de la greffe rénale à partir de donneur vivant dans
le nouveau plan Greffe**

Pr Olivier BASTIEN, Directeur Prélèvement Greffe organes-
tissus, Agence de la Biomédecine

**Etats des lieux sur les études de risques à long-terme
pour les donneurs vivants**

Marie Alice MACHER, Agence de la Biomédecine.



JEUDI
18 MAI 2017



ATELIER 1 : FACTEURS DE RISQUE ET RISQUE RÉNAL

08H30 Modérateurs :
10H00 Annie FOUSSAT, Perpignan, Marie-Line PEQUIGNOT, Sarlat

08h30 : Les infections urinaires après transplantation rénale
Rached SFAIHI, Dialyse, Unité de Greffe Rénale, Hôpital Hedi Chaker, SFAX

08h45 : Syndrome cardio rénal : étude cardiographique chez les patients hémodialysés : à propos de 50 cas
Amel LAOUITI, Technicien Supérieur Principal de la Santé, Département de Médecine Communautaire, MONASTIR

09h00 : Prévention des troubles trophiques en dialyse
Sylvie BARBATE, Infirmière, Association pour le Traitement de l'Insuffisance Rénale, CARPENTRAS

09h15 : Quand la vie s'immisce en dialyse ...
Nathalie URBAIN, Infirmière, Hémodialyse, CHU, REIMS

09H30 - 10H00 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES



ATELIER 2 : ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE

08H30 Modérateurs :
10H00 Béatrice BAGHDASSARIAN, Lyon, Céline MEIDINGER, Strasbourg

08h30 : Témoignage d'une souffrance enfouie
Sébastien TEHERY, Infirmier, François PINEL-OPPITZ, Patient expert, Unité Néphrologique d'Éducation Thérapeutique, Centre Hospitalier, SAINT NAZAIRE

08h50 : Les représentations sociales de la dialyse de l'opinion publique et des patients insuffisants rénaux : fiction ou réalité
Noémie THÉRET, Cadre de Santé, Soins Intensifs de Néphrologie, CHU, REIMS

09h10 : De ma situation de «patiente» à celle de «patiente experte» : témoignage patiente
Renée OILLO, Patiente experte, Marie Laure BONNET, Infirmière, Service Néphrologie, CHU, ANGERS

09H30 - 10H00 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES



ATELIER 3 : ABORDS VASCULAIRES

08H30
10H00

Modérateurs :

Patricia DUBOIS, Perpignan, **Françoise QUENET**, Vannes

08h30 : Le buttonhole chez les hémodialysés à domicile : une pratique précise et rigoureuse pour un résultat optimal à long terme

Françoise DELESTRE, **Patricia LABADIE**, Infirmières, Hémodialyse, Hôpital Tenon, PARIS

08h45 : Alternatives non médicamenteuses à l'association de lidocaïne prilocaïne percutanée lors de la ponction de la fistule chez une personne hémodialysée

Pascale LE THIEC, infirmière, **Danielle HENANF**, Aide-Soignante, ECHO Dialyse CHBA, VANNES

09h00 : Utilisation de la fistule artérioveineuse en première intention pour l'administration de traitement intra veineux chez le transplanté rénal - PHRIP

Christelle ROUX, Infirmière Coordinatrice de Transplantation, CHU, ANGERS

09h15 : Utilisation du sérum physiologique 0,9% en alternative à l'héparine non fractionnée 5000 UI/ml, dans le verrouillage des cathéters veineux centraux d'hémodialyse

Emmanuel CICOLARI, Infirmier, Hémodialyse, Hôpital Robert Schuman, VANTOUX

09H30 - 10H00 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES



JEUDI
18 MAI 2017



ATELIER 4 : RELATION SOIGNANTS / SOIGNÉS

08H30
10H00

Modérateurs :

Lydie FEUILLARD, Limoges, **Joëlle MARIN**, Marseille

08h30 : Impact du toucher relationnel et de la socio esthétique sur le bien-être des personnes lors de leurs séances d'hémodialyse

Elisabeth ERDOCIAN, Cadre de Santé, **Corinne BARAUSSÉ**, **Christine ROUHAUD**, Aides-Soignantes, Hémodialyse, Centre Hospitalier du Val d'Ariège, FOIX

08h45 : La dialyse en rose

Nora ABDERRAHMANE, Infirmière vacataire, LYON

09h00 : Violence et agressivité en hémodialyse

Elisabeth ERDOCIAN, Cadre de Santé, **Sabine DUROU**, **Nathalie PUIGSERVER**, Infirmières Hémodialyse, Centre Hospitalier du Val d'Ariège, FOIX

09h15 : Les sens en effervescence en hémodialyse

Elisabeth ERDOCIAN, Cadre de Santé, **Sabine DUROU**, **Nathalie PUIGSERVER**, Infirmières Hémodialyse, Centre Hospitalier du Val d'Ariège, FOIX

09H30 - 10H00 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES



10h00 - 10h30 Pause - Visite de l'exposition



10H30
12H00

AUDITORIUM

LA POLYKYSTOSE RÉNALE AUTOSOMIQUE DOMINANTE : MISE EN LUMIÈRE DE NOUVELLES PRATIQUES

10h30 : La Polykystose Rénale Autosomique Dominante (PKRAD), généralités

10h50 : Vivre avec une Maladie Rénale Chronique : focus sur la PKRAD

11h10 : Rôle du personnel soignant dans l'accompagnement du patient atteint de PKRAD

11H30 - 12H00 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES

Session organisée en partenariat avec le laboratoire OTSUKA

* Intervenants en attente de confirmation

12H00
12H15

PRÉSENTATION DES SESSIONS NATIONALES 2018



12h15 - 13h30 Déjeuner - Salon de réception - Niveau 0



ATELIER 5 : DES SUPPORTS EN SOUTIEN AUX PROFESSIONNELS

13H30
15H00

Modérateurs :

Joëlle MARIN, Marseille, **Joëlle QUIRICI**, Paris

13h30 : Utilisation de la vidéo comme outil pédagogique pour l'amélioration des pratiques, branchement et débranchement sur cathéter tunnélisé et fistule artérioveineuse

Carine LEFEBVRE, Florence SULE, Nathalie DEFREITAS, Infirmières, Hémodialyse, Centre Hospitalier, CAMBRAI

13h45 : Le chemin clinique au service du parcours du patient en dialyse péritonéale

Anne RETAILLEAU, Infirmière, Dialyse, Centre Hospitalier, CHOLET

14h00 : Amélioration de la prise en charge des patients traités en dialyse péritonéale par cycleur

Bernadette GOMBERT, Infirmière Spécialiste Clinique en Néphrologie, Hôpitaux Universitaires, GENÈVE

14h15 : Les simulations en santé et urgence vitale en hémodialyse

Elisabeth ERDOCIAN, Cadre de Santé, Hémodialyse, Centre Hospitalier du Val d'Ariège, FOIX

14H30 - 15H00 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES



ATELIER 6 : HYGIÈNE ET RISQUE INFECTIEUX

13H30
15H00

Modérateurs :

Lydie FEUILLARD, Limoges, **Orveline TRESSE**, Angers

13h30 : Un correspondant hygiène en hémodialyse, utile ou futile ?

Pascal MONTELS, Infirmier, Hémodialyse, Centre Hospitalier du Val d'Ariège, FOIX

13h45 : Facteurs prédictifs des péritonites en dialyse péritonéale

Kada DJOUDAD ELHADI, Néphrologue, Établissement Hospitalier Universitaire, ORAN

14h00 : Hémodialyse et écologie, peut-on réduire son impact sur l'environnement ?

Eric GUTHON, Infirmier, Service de Néphrologie et Dialyse, Hôpitaux Universitaires, GENÈVE

14h15 : Une autre approche de la chambre des erreurs

Joris MULLER, Médecin, Équipe Opérationnelle d'Hygiène, CHRU, STRASBOURG

14H30 - 15H00 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES



JEUDI
18 MAI 2017



★★ ATELIERS ★★



ATELIER 7 : AMÉLIORER LE CONFORT EN HÉMODIALYSE

13H30 Modérateurs :
15H00 Huguette CABARRUS, Paris, Annie VALLAR, Lisieux

13h30 : Qualité de vie chez les hémodialysés chroniques au CHU Fattouma Bourguiba, MONASTIR

Néji GHAZOUANI, Infirmier Major, CHU Fattouma Bourguiba, MONASTIR

13h45 : La dialyse insulaire : Belle Ile et l'île d'Yeu

David HOUEIX, Directeur des Ressources Humaines, ECHO, NANTES

14h00 : Hypnose conversationnelle pendant la pose du cathéter de Canaud

Annick PECATTE, Infirmière, Hémodialyse, CHU, ANGERS

14h15 : Étude de la tolérance hémodynamique et du confort en séance en dialyse froide comparée à la dialyse isothermique

Stéphane FREYMAN, Infirmier, Hémodialyse, AURAL, HAGUENAU

14H30 - 15H00 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES

15h00 - 15h30 Pause - Visite de l'exposition

AUDITORIUM



TRAITEMENT CONSERVATEUR DU PATIENT INSUFFISANT RÉNAL

15H30 Modérateurs :
16H30 Marie-Jo PERROUX, Tours, Isabelle RECHATIN, Grenoble

15h30 : Soins palliatifs et traitement conservateur : enquête normande

Sophie UTEZA, Infirmière, Néphrologie, CHU, CAEN

15h50 : Alternative à la prise en charge de patients insuffisants rénaux terminaux : mise en place d'une unité de traitement conservateur

Sophie PARAHY, Néphrologue, Françoise CABRAL FERREIRA, Cadre de Santé, ECHO Pôle Confluent, REZÉ

1^{er} prix des meilleurs résumés de communications

16H10 - 16H30 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES



16H30 - 16H45 Visite de l'exposition



SESSIONS ÉDUCATIVES

**16H45
18H15**

 **LABODIAL**


nephrokit
innovation

**Compréhension du phénomène de saignement de fistule
et nouveau dispositif MOZAIK®**

Docteur Mokhtar CHAWKI, PDG Nephrokit - ERMONT


Physidia
HUMAN 3DS ...TECHNE

**L'Hémodialyse à Domicile Quotidienne (HDDQ)
convective**

Murielle CHARTIER, Infirmière Coordinatrice /
Formatrice, Physidia, SAINT BARTHÉLÉMY D'ANJOU



**VENDREDI
19 MAI 2017**

AUDITORIUM



ET SI LA POLYVALENCE AVAIT SES LIMITES !

**08H30
10H00**

Modérateurs :

Béline GUILLAUME, Niort, Joëlle QUIRICI, Paris

08h30 : L'autonomie du patient dialysé à domicile porteur d'un cathéter de Canaud

Julie BENOIT, Infirmière, Diaverum, ANGERS

08h45 : De la consultation d'annonce à l'accueil du patient en hémodialyse

Gaëlle BAUMARD, Infirmière, Hémodialyse, CHU, ANGERS

09h00 : Une unité d'accueil dédiée en hémodialyse pour une ETP de qualité

Véronique BRONDEL, Infirmière, Hémodialyse, Calydial, VIENNE

09h15 : Présentation du projet d'ateliers de stimulation cognitive du centre d'hémodialyse de la Polyclinique Bordeaux Nord Aquitaine

Sophie MOUCHET, Catherine CONDIMINES, Aides-Soignantes, Hémodialyse, Polyclinique Nord Aquitaine, BORDEAUX

2^{ème} prix des meilleurs résumés de communications

09H30 – 10H00 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES



10h00 - 10h30 Pause - Visite de l'Exposition



TRANSPLANTATION RÉNALE

**10H30
12H15**

Modérateurs :

Catherine FOURNIER, Paris, Dominique SCHMITT, Strasbourg

10h30 : Leishmaniose cutanée chez une transplantée rénale

Rached SFAIHI, Dialyse, Unité de Greffe rénale, Hôpital Hedi Chaker, SFAX

10h45 : Un désir peut en cacher un autre

Françoise ROSSIGNON, Infirmière Coordinatrice de Transplantation, Hôpital Maison Blanche, REIMS

11h00 : Parcours de soins du patient... parcours du soignant en néphrologie au CHU d'Angers

Sylvie RICHARD, Infirmière, Service de Néphrologie, CHU, ANGERS

11h15 : Patients greffés switchés au Nulojix® : quelle prise en charge infirmière
Sophie ABDOUL, Agnès DIDIER, Infirmières, Service de Néphrologie, Hôpital
Henri Mondor, CRÉTEIL

**11h30 : Accompagnement psychologique des sujets en attente de transplantation
rénale**
Emmanuelle COURTILLIE, Psychologue, Service de Néphrologie, Dialyse,
Transplantation, CHU, ANGERS

11H45 - 12H15 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES

12H15 CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DES SESSIONS



12h30 - 14h00 Déjeuner - Salon de réception - Niveau 0

À l'année prochaine...

FORMATIONS

«Je suis un professionnel de santé compétent, je me forme pour mieux soigner»



www.afidtn.com

- Abords Vasculaires
- Dialyse Péritonéale
- Dialyse, Transplantation, Néphrologie
- Douleur
- ETP
- Insuffisance Rénale/ Hémodialyse
- Nutrition
- Transplantation
- Formations à Thème
- Sessions Nationales d'Étude et de Perfectionnement

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU



ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification



Association Française des Infirmiers(ères) de Dialyse,
Transplantation et Néphrologie

Tél. 02 35 59 87 52 - contact@afidtn.com



AFDTN

former pour mieux soigner



BULLETIN D'INSCRIPTION



ODPC habilité
à dispenser des
programmes de DPC

**Sessions Nationales d'Étude
et de Perfectionnement
ANGERS, du 17 au 19 mai 2017**

À renvoyer :
- par e-mail à : contact@afidtn.com
- par courrier postal à :
AFIDTN - Av. des Hauts Grigneux
Im. Mach 7 - 76420 Bihorel
- par fax au 02 35 59 86 25
ou s'inscrire sur le site :
www.afidtn.com
Renseignements au
02 35 59 87 52

N° d'organisme de formation : 23 76 00748 76 - N° OGDPC : 2960 - N° SIRET : 344 352 059 00044 - Code NAF : 8559A

PARTICIPANT

Mme Mr Nom/Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville / Pays :

Tel : Tel port : E-mail :

Fonction : Service :

Employeur (Nom de l'établissement) :

Je prends moi-même en charge les frais d'inscription

J'accepte de recevoir des offres de formations et actualités de l'AFIDTN

ORGANISMES DE PRISE EN CHARGE

(Service de Formation Continue, Laboratoires, OPCA¹, Associations...)

Raison Sociale :

Adresse :

Code Postal : Ville / Pays :

Personne Référente : Mme Mr Nom/Prénom :

Fonction : Tél : Email :

Accepte de prendre en charge les frais d'inscription de :

¹Si vous mentionnez votre OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé), assurez-vous d'avoir l'accord de prise en charge. La demande devant être faite avant le début de la formation. Merci de joindre une copie de cet accord de prise en charge.

COÛTS DE FORMATION ET RÈGLEMENT

Jusqu'au 16 avril 2017 : Adhèrent AFIDTN : 697 € Non Adhèrent : 817 €

A partir du 17 avril 2017 : Adhèrent AFIDTN : 797 € Non Adhèrent : 897 €

Facturation à l'issue de la formation (Uniquement si prise en charge par un organisme)

Chèque à l'ordre de l'AFIDTN

Virement en date du _____

Compte Société Générale - N°00037273493 - clé 67
Code banque : 30003 - code guichet : 01787 TVA intra : FR 78344352059
IBAN : FR 7630003017870003727349367 - BIC : SOGEFRPP

Carte bancaire (Visa, American Express, Mastercard) N° _____ / _____ / _____ / _____

Date d'expiration : Mois : _____ Année : _____ Date et signature du titulaire de la carte :

Cryptogramme : _____ (3 derniers chiffres au dos de la carte)

COUPON DE REDUCTION SNCF / N° AGREMENT KLM AIR FRANCE

Envoi par courrier du coupon de réduction SNCF : Oui Non

N° d'agrément Air France : 29588AF Réservation Air France : <http://www.airfranceklm-globalmeetings.com/?eid=29588AF>

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur et des conditions générales de vente de l'AFIDTN

Le et approuvé : A : Le : Signature et Cachet :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Ces conditions sont modifiables en fonction de la législation en vigueur

1. ENREGISTREMENT DES INSCRIPTIONS

Les demandes d'inscription peuvent être faites par courrier postal ou électronique, par fax ou internet. L'enregistrement se fait par ordre d'arrivée. Toute inscription donne lieu à un envoi de convention. L'AFIDTN se réserve le droit de refuser une demande si l'action de formation est complétée ou en cas de défaut de règlement des prestations commandées. Toute inscription entraînera l'acceptation du règlement intérieur.

2. CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Toute annulation devra être faite par écrit. Elle entraînera une facturation de : 30€ de frais de dossier ; 50% du coût de la prestation, jusqu'à 10 jours calendaires avant le début de chaque session ; La totalité du coût de l'inscription, moins de 10 jours francs ouvrables avant le début du stage.

Possibilité de remplacement par un collègue ou de reporter sur une formation identique en supportant la différence de prix, le cas échéant.

3. CONVENTION/CONTRAT DE FORMATION

L'AFIDTN fait parvenir, en double exemplaire, une convention ou un contrat de formation professionnelle continue, tel que prévue par la loi. Le client s'engage à retourner à l'AFIDTN, avant le début du stage, un exemplaire signé et portant son cachet.

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue du stage. La feuille de présence des stagiaires peut être envoyée à l'organisme de prise en charge.

4. DROITS D'INSCRIPTION

Les coûts de formation, indiqués dans notre catalogue, n'incluent que les prestations pédagogiques. L'AFIDTN est exonérée de TVA pour les opérations effectuées dans le cadre de la formation professionnelle continue. Cette exonération lui a été accordée par renouvellement (en réf. au décret n°94-764 du 30/08/1994 –arrêté du 30/12/1994), le 4 avril 1995 par la Direction Régionale du Travail et de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Haute Normandie.

5. CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Une facture est envoyée pour toute commande de stage. Aucun escompte pour paiement anticipé ne sera accordé.

Règlement par un OPCA : Si l'OPCA ne prend en charge qu'une partie de la formation, le reliquat sera facturé au client.

Règlement par un stagiaire ou un cocontractant : Le stagiaire ou le cocontractant s'engage à verser la totalité du coût de la formation selon les modalités de paiement suivantes : Après le délai de rétractation de 10 jours, un premier versement correspondant à 30 % du coût de la formation, 40 % à la moitié de l'action de formation et le solde à la fin de la formation

Conditions de règlement : Le bénéficiaire s'engage à verser la totalité des coûts de formation selon les modalités de paiement indiquées sur la facture (Loi 2008-776 du 4 août 2008). Toute formation commencée est due en totalité.

Défaut de paiement et pénalités de retard : Avant la formation, en cas de défaut de paiement ou d'attestation de prise en charge signée, après trois rappels infructueux, ou en cas d'incident de paiement antérieur, l'inscription à la formation sera résiliée.

En cas de défaut de paiement à l'issue de la formation, et après trois rappels restés infructueux, l'AFIDTN adressera une mise en demeure par pli recommandé avec accusé de réception et appliquera les pénalités en vigueur au taux minimum légal de 6.39% (Art.441_6 §3 du code de commerce), et un montant minimum de 40€ forfaitaire pour les frais de recouvrement (directive 2011/7/UE du parlement européen et du conseil du 16 février 2011, JOUE L 48 du 23 février 2011. Une indemnisation des frais de recouvrement raisonnables restants (honoraires d'avocat ou Sté de recouvrement), sera due.

6. AJOURNEMENT D'UNE FORMATION

Dans le cas où le nombre de participants à une formation serait jugé pédagogiquement insuffisant, l'AFIDTN se réserve le droit d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue. Les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés ou reportés sur une autre formation identique, selon le souhait du client.

7. CONTENTIEUX

En cas de litige de toute nature ou de contestation relative à la formation, et à défaut d'accord amiable, qui sera dans tous les cas recherché, seul le tribunal de Rouen sera compétent. Le demandeur devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels.

8. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux supports de formation et autres ressources pédagogiques mis à disposition du stagiaire dans le cadre des formations sont la propriété de l'AFIDTN. En conséquence, le stagiaire s'interdit de reproduire, adapter, modifier, commercialiser ou diffuser les dits supports à des tiers ne participant pas aux formations.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ARTICLE 1 - Objet

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3 et L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail. Il s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

ARTICLE 2 - Discipline

Il est formellement interdit aux stagiaires :

- D'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux de l'organisme.
- D'emporter ou modifier les supports de formation et/ou d'enregistrer et filmer les séances de formation.
- De manger dans les salles de cours.
- D'utiliser leurs téléphones portables durant les sessions.

Les stagiaires doivent adopter une tenue, un comportement et des attitudes qui respectent la liberté et la dignité de chacun.

Par ailleurs, les stagiaires sont tenus à une obligation de discrétion en ce qui concerne toutes informations relatives aux autres stagiaires dont ils pourraient avoir connaissance.

Tout manquement aux règles relatives à la discipline pourra donner lieu à l'application de l'une des sanctions prévues par le présent règlement.

ARTICLE 3 – Hygiène et sécurité

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. Elles doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.

Les consignes générales et particulières de sécurité applicables sont celles du lieu d'accueil de la formation.

ARTICLE 4 – Assiduité du stagiaire en formation

Article 4-1 Horaires de stage

Les stagiaires doivent respecter les horaires de stage fixés par la direction.

La direction se réserve, dans les limites imposées par des dispositions en vigueur, le droit de modifier les horaires de stage en fonction des nécessités de service. Les stagiaires doivent se conformer aux modifications apportées par la direction aux horaires d'organisation du stage.

Article 4-2 Absences, retards ou départs anticipés

En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'horaire prévu, les stagiaires doivent avertir l'organisme de formation et s'en justifier.

L'organisme de formation informe immédiatement le financeur (employeur, administration, Fongecif, Région, Pôle emploi...) de cet événement.

Tout événement non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires. De plus, conformément à l'article R6341-45 du code du travail, le stagiaire – dont la rémunération est prise en charge par les pouvoirs publics – s'expose à une retenue sur sa rémunération de stage proportionnelle à la durée de l'absence.

Article 4-3 Formalisme attaché au suivi de la formation

Le stagiaire est tenu de renseigner la feuille de présence au fur et à mesure du déroulement de l'action. Il peut lui être demandé de réaliser un bilan de la formation.

A l'issue de l'action de formation, il se voit remettre une attestation de fin de formation. L'attestation de présence au stage peut être transmise, selon le cas, à son employeur/administration ou à l'organisme qui finance l'action.

Le stagiaire remet, dans les meilleurs délais, à l'organisme de formation, les documents qu'il doit renseigner en tant que prestataire (demande de rémunération ou de prise en charges des frais liés à la formation : attestations d'inscription ou d'entrée en stage...).

ARTICLE 5 - Sanctions

Tout comportement considéré comme fautif par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une des sanctions suivantes :

- Avertissement écrit,
- Exclusion temporaire,
- Exclusion définitive.

L'exclusion du stagiaire ne pourra en aucun cas donner lieu au remboursement des sommes payées pour la formation.

ARTICLE 6 - Entretien préalable à une sanction et procédure

Aucune sanction ne peut être infligée à un stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Lorsque le comportement du stagiaire justifie une exclusion temporaire ou définitive, le responsable de l'organisme ou son représentant convoque le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation. Il en fera référence au Conseil d'Administration. Toute exclusion sera décidée par le Conseil d'Administration.

La convocation précise la date, l'heure et le lieu de l'entretien. Elle est écrite et adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressé en main propre contre décharge.

Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix. La convocation mentionnée ci-dessus fait état de cette faculté.

Lorsqu'une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat est considérée comme indispensable par l'organisme de formation, aucune sanction définitive relative à l'agissement fautif à l'origine de cette exclusion ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et, éventuellement, qu'il ait été convoqué à un entretien et ait eu la possibilité de s'expliquer devant une Commission de discipline.

ARTICLE 7 – Prononcé de la sanction

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de 15 jours après l'entretien.



BULLETIN DE PARTICIPATION AUX ATELIERS ET SESSIONS ÉDUCATIVES

Session Nationales d'Étude et de Perfectionnement
ANGERS, du 17 au 19 mai 2017

Mme Mr

Nom/Prénom

Raison Sociale

E-mail

ATELIERS du jeudi 18 mai 2017 de 08h30 à 10h00

Je souhaite participer à...

(1 seul choix possible)

- Atelier 1** - Facteurs de risque et risque rénal
- Atelier 2** - Éducation thérapeutique
- Atelier 3** - Abords vasculaires
- Atelier 4** - Relation soignants/soignés
- Je ne souhaite pas participer

ATELIERS du Jeudi 18 mai 2017 de 13h30 à 15h00

Je souhaite participer à...

(1 seul choix possible)

- Atelier 5** - Des supports en soutien aux professionnels
- Atelier 6** - Hygiène et risque infectieux
- Atelier 7** - Améliorer le confort en hémodialyse
- Je ne souhaite pas participer

SESSIONS ÉDUCATIVES du Mercredi 17 mai 2017 de 17h45 à 19h00

Je souhaite participer à...

- Agence de la biomédecine**
- Je ne souhaite pas participer

SESSIONS ÉDUCATIVES du Jeudi 18 mai 2017 de 16h45 à 18h15

Je souhaite participer à...

- Labodial - Nephrokit**
- Physidia**
- Je ne souhaite pas participer

Attention ! Au-delà du 3 mai 2017, nous ne pouvons vous assurer une place dans l'atelier ou la session choisie.
Aucune inscription ou modification ne pourra se faire sur place.

À renvoyer avant le **3 Mai 2017** :
- par e-mail à : contact@afidtn.com
- par courrier postal à :
AFIDTN - Av. des Hauts Grigneux
Im. Mach 7 - 76420 Bihorel
- par Fax : 02 35 59 86 25
Renseignements au 02 35 59 87 52



RÉSERVATION DÉJEUNERS

Sessions Nationales d'Étude et de Perfectionnement ANGERS, du 17 au 19 mai 2017

L'AFIDTN sélectionne un traiteur de qualité et vous propose des déjeuners assis, comprenant une entrée, un plat, un dessert, café, vin et eau.

Mme Mr Nom/Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville / Pays :

Tel : Tel port : E-mail :

Fonction : Service :

ORGANISMES DE PRISE EN CHARGE

(Service de Formation Continue, Laboratoires, OPCA¹, Associations...)

Raison Sociale :

Adresse :

Code Postal : Ville / Pays :

Personne Référente : Mme Mr Nom/Prénom :

Fonction : Tél : Email :

Accepte de prendre en charge les déjeuners de :

COÛTS DES DEJEUNERS ET RÈGLEMENT

Je souhaite réserver :

- Le déjeuner du mercredi 17 mai 2017 au prix de 25€ TTC
- Le déjeuner du jeudi 18 mai 2017 au prix de 25€ TTC
- Le déjeuner du vendredi 19 mai 2017 au prix de 25€ TTC

Si vous suivez un régime alimentaire particulier, vous avez la possibilité de commander l'un des repas spécifiques suivants :

- Un repas Casher
- Un repas Halal
- Un repas Végétarien
- Un repas Végétalien
- Un repas Sans Gluten

Je ne souhaite pas réserver de déjeuners

Règlement à réception d'une facture (*Uniquement si prise en charge par un organisme*)

Ci-joint un chèque de _____ € à l'ordre de l'AFIDTN

Règlement de _____ € par virement en date du _____

Compte Société Générale - N°00037273493 - clé 67
Code banque : 30003 - code guichet : 01787 TVA intra : FR
78344352059
IBAN : FR 7630003017870003727349367 - BIC : SOGEFRPP

Règlement de _____ € par Carte bancaire (*Visa, American Express, Mastercard*) N° _____ / _____ / _____ / _____
Barrer les mentions inutiles

Date d'expiration : Mois : _____ Année : _____

Date et signature du titulaire de la carte :

Cryptogramme : _____ (3 derniers chiffres au dos de la carte)

Lu et approuvé :

A :

Le :

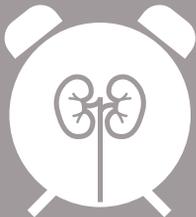
Signature et Cachet :

À renvoyer avant le **3 Mai 2017** :
- par e-mail à : contact@afidtn.com
- par courrier postal à :
AFIDTN - Av. des Hauts Grigneux
Im. Mach 7 - 76420 Bihorel
- par Fax : 02 35 59 86 25
Renseignements au 02 35 59 87 52

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS HOTELIERS D'ANGERS (2 à 4 étoiles)

Catégorie	Situation	Distance	Nb chambres	Hôtels	Adresse	CP	Ville	Téléphone
4*		0 km	84	Mercure Angers Centre	1 Place Mendès France	49100	ANGERS	02.41.60.34.81
4*	Centre	0,3 km	53	Best Western Hôtel d'Anjou	1 Boulevard Foch	49100	ANGERS	02.41.21.12.11
4*	Centre	0,4 km	80	Mercure Angers Foch	18 Boulevard Foch	49100	ANGERS	02.41.87.37.20
4*	Centre	0,6 km	14	Hôtel 21 Foch	21 Boulevard Foch	49100	ANGERS	02.30.31.41.00
4*	Gare	1,8 km	55	France	8 Place de la Gare	49100	ANGERS	02.41.88.45.87
3*	Centre	0,2 km	26	Le Mail	8 Rue des Ursules	49100	ANGERS	02.41.25.05.25
3*	Centre	0,2 km	16	Hôtel des Plantes	12 Rue Savary	49100	ANGERS	02.41.88.27.54
3*	Centre	0,2 km	125	Appart City - Appart Hôtel	57 Rue de Rennes	49000	ANGERS	02 36 81 32 87
3*	Centre	0,5 km	34	Le Saint Julien	9 Place du Ralliement	49100	ANGERS	02.41.88.41.62
3*	Centre	0,6 km	25	Continental	12-14 Rue Louis de Romain	49100	ANGERS	02.41.86.94.94
3*	Centre	0,6 km	29	Hôtel de l'Europe	3 Rue Chateaugontier	49100	ANGERS	02.41.88.67.45
3*	Centre	0,8 km	95	Ibis	Rue de la Poissonnerie	49100	ANGERS	02.41.86.15.15
3*	Gare	1 km	68	Ibis Style Angers Centre Gare	23 B Rue Paul Bert	49100	ANGERS	02.41.25.48.48
3*	Gare	1,8 km	52	Grand Hôtel de la Gare	5 Place de la Gare	49100	ANGERS	02.41.88.40.69
3*	Gare	1,8 km	41	Le Progrès	26 Rue Denis Papin	49000	ANGERS	02.41.88.10.14
3*	Gare	1,8 km	29	Champagne	34 Rue Denis Papin	49000	ANGERS	02.41.25.78.78
2*	Centre	0,2 km	20	Le Royalty	21 Boulevard Ayrault	49100	ANGERS	02.41.43.78.76
2*	Centre	0,4 km	91	Sejours et affaires Atrium	20 Rue de Rennes	49100	ANGERS	02.41.05.15.00
2*	Gare	1,5 km	19	Logis Hôtel Marguerite d'Anjou	Place Du Président Kennedy	49000	ANGERS	02.41.88.11.61
2*	Gare	1,8 km	45	L'Univers	2 Place de la Gare	49000	ANGERS	02.41.88.43.58
2*	Gare	2 km	25	Hôtel Iena	27 Rue Marceau	49100	ANGERS	02.41.87.52.40

Les éléments communiqués ont uniquement un caractère informatif et ne sauraient engager la responsabilité de l'AFIDTN.



POLYKYSTOSE RÉNALE AUTOSOMIQUE DOMINANTE
**L'HEURE DE CHANGER
LE COURS DU TEMPS**



Otsuka

Otsuka Pharmaceutical France SAS